



Mairie de La Mézière

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE.

Débit de boissons de catégorie

Monsieur le Maire

Je soussigné(e),
ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311-1 et suivants du code de santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire
à
du : au :
de : à :
à l'occasion de :

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le :

Signature

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Pascal GORIAUX, Maire de la Mairie de La Mézière
Vu l'article L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique. M
est autorisé à ouvrir un débit temporaire de catégorie
à
du : au :
de : à :
à l'occasion de :
à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Le Maire

Fait à la Mairie de La Mézière, le